



Utiliser un nom tiré d'un jeu comme titre de chanson

Par MrSalander

Bonjour,

Je suis compositeur pour mon groupe de Metal. J'écris également les paroles.

J'ai récemment écrit la musique d'un nouveau morceau et j'avais en tête l'univers du jeu de cartes Magic the Gathering, et en particulier une faction nommée les Phyrexians. Je m'apprête à écrire les paroles et j'aimerais m'en inspirer. Mais surtout, je voulais savoir si je pouvais sans risques appeler mon morceau "Phyrexia" (terme inventé par Magic j'imagine).

J'aurais tendance à penser que ce n'est pas légal mais d'un autre côté j'ai vu souvent des morceaux de musique mentionner des jeux, ou même en faire des reprises version Metal etc, comme Jonathan young qui reprend du Disney en version Metal. De mon côté il ne s'agit pas de reprendre la musique, mais l'idée thématique et le terme "Phyrexia", mais je me demande si même ça j'aurais le droit

Par Isadore

Bonjour,

Ce nom semblant avoir un caractère d'originalité, il faudrait demander la permission du détenteur des droits pour utiliser son ?uvre. Il en va de même pour composer une chanson en utilisant l'univers de ce jeu.

Certains éditeurs ont une politique d'aimable tolérance pour les projets non commerciaux, par exemple les ouvres dérivées dont les auteurs ne tirent aucun revenu.

Le chanteur que vous évoquez semble travailler aux Etats-Unis. Il serait alors soumis au régime du copyright, qui au travers du fair use permet une utilisation sans autorisation de l'auteur plus large qu'en France, et avec des critères plus flous.

Il faut se méfier absolument, pour un artiste travaillant en France, des modèles britanniques, canadiens et étasuniens. Il y a une très grande différence juridique entre les deux pays. Les sites utilisés pour diffuser ce type

Le droit français est très protecteur du droit d'auteur, et privilégie la liberté de l'auteur dans la diffusion et le devenir de son ?uvre. Le droit anglo-saxon privilégie la liberté contractuelle et le droit de l'exploitant.